

J'améliore les performances thermiques de ma maison...



thermorénov[®]

LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DE L'ACLAÉÉ

Association des Constructeurs pour l'Amélioration de l'Étiquette Énergie

www.thermorenov.fr

Mon professionnel Thermorénov[®] le plus proche est :



Pourquoi ? Comment ?



thermorénov[®]

La rénovation thermique, un vrai métier !

credit photo : mediatèque GDF Suez - Alexis Chezliere / Saint Gobain Isover / Aides - www.sexiant.fr-RCS Marseille B 350 246 468 - 59036

Pourquoi j'améliore les performances thermiques de ma maison ?

Les préoccupations environnementales sont récentes. Depuis une quarantaine d'années, les maisons individuelles ont souvent été construites sans tenir compte de cet aspect. Mal isolées thermiquement, on dit qu'elles ont une Étiquette Énergie "mauvaise"... Ceci entraîne pour leurs occupants un coût important en dépenses d'énergies, qui s'ajoute à un manque de confort évident, compte tenu des nombreuses déperditions calorifiques. La rénovation thermique permet de retrouver un grand confort d'habitat, mais également un grand confort financier, par les économies qu'elle engendre.

Créée début 2008 suite au Grenelle de l'Environnement, la thermorénovation est un nouveau métier, exercé par des constructeurs de maisons individuelles dynamiques, qui se sont regroupés sous la marque Thermorenov.

Grâce à eux, en rénovant ma maison, je vais pouvoir obtenir un grand nombre d'avantages.



Je paye moins chaque mois !

Moins d'électricité, moins de gaz, qu'il s'agisse de gaz naturel ou de propane, moins de fioul... À l'arrivée, c'est 20 à 30% de moins chaque mois sur ma facture énergie.



Je gagne en confort !

Finis les courants d'air, les parois froides, les pertes calorifiques de toutes sortes, nombreuses dans une maison... La mienne devient plus douillette, plus moderne et plus belle.



J'obtiens des aides de l'Etat !

Grâce à des subventions et des prêts bonifiés, accordés sous conditions, l'Etat, les collectivités locales et régionales, ainsi que les banques et les énergéticiens m'aident au financement de mes travaux de rénovation thermique, ce qui en réduit considérablement le coût.



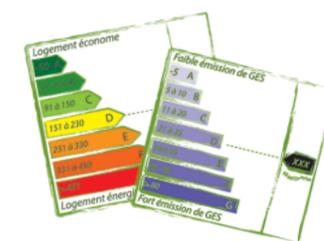
Je réduis mes impôts !

Selon mon niveau de revenus, une partie de mes dépenses vient en déduction de mes impôts, elle est donc prise en charge par l'Etat.



J'augmente la valeur de mon patrimoine !

Je retrouve ma maison comme si elle était neuve, et en cas de revente, sa valeur augmente. En cas de mise en location, je percevrai des loyers plus importants.



Je suis en harmonie avec la future réglementation !

En améliorant l'Étiquette Énergie de ma maison, je la rends conforme aux exigences des futures réglementations, et je facilite la revente ou la mise en location de mon bien.



J'ai une attitude citoyenne !

J'économise des ressources naturelles, et je rejette moins de CO² dans l'atmosphère.



comment procède mon thermorénovateur ?

Un thermorénovateur est un spécialiste de la rénovation thermique des maisons individuelles présentant une Étiquette Énergie peu performante. Son rôle est d'améliorer très sensiblement cette Étiquette Énergie. Il s'agit d'un nouveau métier : la rénovation thermique.



Phase Étude Diagnostic

En l'absence d'un DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) déjà réalisé, mon thermorénovateur effectue à mon domicile un état des lieux énergétique. Au moyen d'un outil de simulation informatique professionnel, il évalue les pertes calorifiques de ma maison, et en détermine l'origine.

■ Il calcule également le volume de CO² qu'elle rejette dans l'atmosphère. Il dresse de façon précise le bilan énergétique de mon bien, et m'en communique ce qui s'appelle "l'Étiquette Énergie", classée de A (excellente) à G (très mauvaise).

Conseil

Véritable spécialiste de la thermo-performance, il va ensuite me proposer les solutions les mieux adaptées pour améliorer cette fameuse Étiquette Énergie, avec pour moi la garantie d'atteindre l'objectif de classe qu'ensemble nous nous sommes fixé.

■ Avec moi, et dans le cadre d'une offre globale, sur laquelle il s'engage, il établit enfin la hiérarchie des travaux, par ordre de priorité, selon mon souhait et ma sensibilité : isolation, menuiseries extérieures, ventilation, étanchéité à l'air, chauffage, eau chaude, équipements ENR (Énergies Renouvelables, comme le solaire, par exemple...)



Phase Réalisation Travaux, Équipements, Aménagements

Mon thermorénovateur est mon seul interlocuteur. Il maîtrise les différents intervenants, pour chacun des métiers de rénovation, ce qui m'évite d'avoir à m'en occuper.

■ Responsable au quotidien, il suit jour après jour les travaux, contrôle la réalisation, et s'assure de la conformité ou certification des produits et techniques mis en œuvre. L'Étiquette Énergie de ma maison va gagner au moins 2 classes, souvent davantage. Je bénéficierai d'économies substantielles et d'un confort accru.



■ Il m'informera aussi sur les petits gestes au quotidien, qui me permettront de réaliser des économies supplémentaires, tout en sauvegardant mieux encore la planète.



Phase Résultat Modification classement DPE

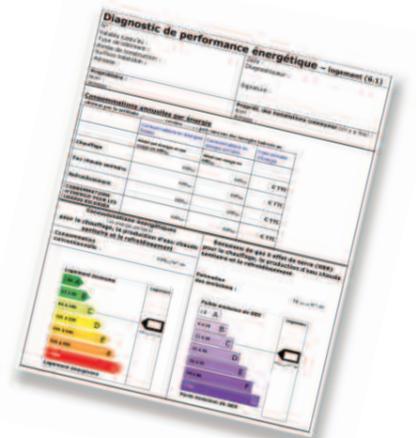
A la fin des travaux, mon thermorénovateur contrôle l'ensemble des modifications réalisées et des aménagements apportés.

Il fait enfin mesurer par un prestataire certifié, donc impartial, les nouvelles performances énergétiques de ma maison, et en fait apprécier la progression.

Il me délivrera alors :

- un certificat de garantie,
- un certificat DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), attestant du nouveau classement de ma maison.

Ce nouveau certificat DPE, document officiel et réglementaire, me sera utile en cas de revente, car obligatoire depuis peu, ou en cas de mise en location de mon bien.



Logement économe	Logement
≤ 50 A	
51 à 90 B	
91 à 150 C	
151 à 230 D	
231 à 330 E	█
331 à 450 F	
> 450 G	

kWh EP/m².an

Logement énergivore

La rénovation thermique, un vrai métier !

Tous les constructeurs qui ont adhéré à la marque Thermorenov, se sont engagés sur une méthode qualitative rigoureuse. Formation spécialisée, approche globale, garanties, tout est pensé pour que ma maison soit rénovée thermiquement dans les règles de l'art.

Formation

Le personnel intervenant sur ma rénovation thermique a été formé dès le départ à ce nouveau métier. Il connaît les matériaux les mieux adaptés à mon cas particulier, et maîtrise parfaitement leur mise en œuvre.

Il est également formé à l'utilisation des logiciels d'étude des diagnostiqueurs certifiés, permettant avant et après travaux un état des lieux objectif et rigoureux.

Enfin, grâce à la formation continue, ce personnel est informé des évolutions réglementaires, techniques et économiques.



globale

Ensemble responsable, mon thermorénovateur m'accompagne tout au long de mes travaux, il est mon interlocuteur unique. Véritable expert, il sélectionne rigoureusement les hommes ou les entreprises qui vont intervenir sur mon chantier, et s'assure notamment de leur complète formation. Il encadre et coordonne les travaux de rénovation thermique, et en assure ensuite le contrôle



Charte Qualité Thermorénovateur



Mes garanties

*Les garanties sont nombreuses,
et me protègent dans toutes les situations :*

■ *Garantie de remboursement d'acompte,*

■ *Responsabilité civile professionnelle,*

■ *Dommmages-Ouvrage,
selon la nature des travaux engagés*

■ *Garantie décennale,*

■ *Garantie d'achèvement à prix et délai convenus, dans le cadre de prestations, clairement définies,*

■ *Garantie de résultat sur la classe de performance énergétique (DPE).*

